



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26-30 juin 2023

Distribution: générale

Point X de l'ordre du jour

Date: 15 mars 2023

WFP/EB.A/2023/X-X/X/DRAFT

Original: anglais

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Égypte (2023-2028)

Durée	1 ^{er} juillet 2023–30 juin 2028
Coût total pour le PAM	431 312 019 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Plus d'une décennie de chocs politiques et socioéconomiques, notamment la pandémie de maladie à coronavirus 2019 en 2020 et la crise alimentaire mondiale en cours, a lourdement grevé l'économie égyptienne. Malgré la réussite de la mise en œuvre du programme de réforme économique de l'Égypte de 2016, il faut s'attendre à ce que la hausse de l'inflation, la flambée des prix des denrées et les dévaluations de la monnaie aient une incidence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et touchent de manière disproportionnée les personnes et les communautés les plus vulnérables, alors que le pays reste confronté à de graves enjeux: pauvreté de revenu, triple fardeau de la malnutrition, inégalités entre les femmes et les hommes, croissance démographique rapide, chômage – particulièrement chez les jeunes –, chocs liés au climat et aggravation des pénuries d'eau et de la dégradation de l'environnement. L'Égypte accueille depuis 2011 des réfugiés de la République arabe syrienne et de pays voisins, ce qui accentue encore la pression exercée sur les ressources et les services.

Compte tenu de la situation socioéconomique qui règne dans le pays et s'appuyant sur les acquis du plan stratégique de pays établi pour 2018-2023, le PAM est déterminé à continuer d'aider le Gouvernement à faire face aux défis en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le cadre de la feuille de route actualisée dont s'est dotée l'Égypte, intitulée Vision 2030, pour atteindre les objectifs de développement durable définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, sans laisser personne de côté.

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

M. P. Agrawal
Directeur de pays
courriel: praveen.agrawal@wfp.org

Le PAM continuera aussi de pourvoir aux besoins immédiats des réfugiés et s'investira dans les domaines interdépendants que sont l'action humanitaire, le développement et la paix pour améliorer l'insertion des réfugiés dans les communautés d'accueil.

Au titre de son mandat visant à changer la vie, le PAM travaillera en synergie avec *Haya Karima*, l'initiative présidentielle en faveur du développement mise en œuvre dans 5 000 villages selon une approche locale intégrée. Dans ce contexte, et suivant une démarche visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes, le PAM s'attachera à renforcer les moyens d'existence, la résilience et l'inclusion sociale et économique des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire, en resserrant les liens entre des programmes de protection sociale réactifs face aux chocs et des systèmes alimentaires plus résilients, notamment en s'employant à promouvoir une bonne nutrition et une alimentation saine.

Pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17, le PAM continuera de contribuer à renforcer les capacités des systèmes et des institutions nationaux en améliorant la production de données probantes à même de permettre une meilleure connaissance du contexte et des effets des interventions, des programmes connexes, et des mécanismes de ciblage et d'exécution.

Conformément au programme Vision 2030 établi par le Gouvernement, au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027) et au plan régional pour les réfugiés et la résilience, le présent plan stratégique de pays contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 au moyen des trois effets directs ci-après:

- Les populations touchées par une crise en Égypte, y compris les réfugiés, satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et disposent d'une autonomie renforcée tout au long de l'année.
- D'ici à 2028, les groupes ciblés en Égypte disposent de moyens d'existence et de systèmes alimentaires plus résilients, plus durables et mieux adaptés au climat.
- D'ici à 2028, le Gouvernement égyptien dispose de capacités, de programmes et de systèmes améliorés permettant aux populations vulnérables de bénéficier d'un accès accru à des services de meilleure qualité en matière d'alimentation, de nutrition, de santé et d'éducation.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour l'Égypte (2023-2028) (WFP/EB.A/2023/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 431 312 019 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. L'Égypte compte une population de 109 millions d'habitants, ce qui en fait le pays le plus peuplé du monde arabe¹. Environ 95 pour cent des habitants, essentiellement des jeunes ruraux, vivent à moins de 20 kilomètres de la vallée et du delta du Nil². Compte tenu de la rapidité de la croissance démographique, la population devrait atteindre 122 millions d'habitants d'ici à 2030³, ce qui accentuera la pression exercée sur les terres, les ressources naturelles et l'environnement, et se répercutera sur l'infrastructure sociale et les besoins de base (éducation, emploi et nourriture, entre autres).
2. Les chocs politiques et socioéconomiques qui se sont succédé depuis plus d'une décennie, notamment la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en 2020 et la guerre qui est en cours en Ukraine, ont pesé sur l'économie du pays malgré la réussite de la mise en œuvre du programme de réforme économique de 2016 et la croissance relativement stable du produit intérieur brut (PIB)⁴. En novembre 2022, le taux d'inflation annuel de l'Égypte atteignait 19 pour cent, contre 8 pour cent en 2021⁵, avec une forte hausse des prix des denrées et une dévaluation de la livre égyptienne. La forte dépendance du pays à l'égard des importations en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, conjuguée à un affaiblissement de la livre, a lourdement grevé le budget national de l'Égypte.
3. Malgré les programmes très complets de protection sociale mis en œuvre par le Gouvernement, 30 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté nationale et près de 4 millions vivent dans l'extrême pauvreté. Plus de 40 pour cent des personnes pauvres sont concentrées dans les zones rurales de Haute-Égypte, 23 pour cent se trouvent dans celles de Basse-Égypte, tandis que 14 pour cent vivent en milieu urbain⁶.
4. L'Égypte compte actuellement plus de 288 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés⁷; la moitié environ des réfugiés sont originaires de la République arabe syrienne. La situation socioéconomique des réfugiés et des demandeurs d'asile s'apparente à celle des citoyens pauvres dans la mesure où ils se heurtent à de multiples obstacles pour exercer une activité économique, ce qui aggrave les risques de tension et les problèmes de protection, notamment pour les mères célibataires et les mineurs non accompagnés.
5. Selon l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes, le score de l'Égypte s'établissait à 0,64 en 2021, en progression par rapport au score de 0,56 enregistré en 2015⁸. Bien que le pays ait atteint la parité des sexes sur le plan de la scolarisation dans le primaire et le secondaire, la participation des femmes à l'économie, qui est de 21 pour cent, est l'une des plus faibles au monde et s'explique par leur manque de qualifications et d'accès à l'enseignement supérieur⁹. Faute d'accès aux biens, au capital et au crédit, les femmes ont du mal à créer des entreprises et à les maintenir en activité¹⁰. Il ressort de l'analyse de la

¹ Banque mondiale. 2021. [Données sur les pays: République arabe d'Égypte](#).

² Fonds des Nations Unies pour la population. 2022. [Population mondiale: Égypte](#).

³ Programme des Nations Unies pour le développement. 2018. [Sustainable Development Goals Report: Egypt 2030](#).

⁴ Banque mondiale. 2021. [Macro Poverty Outlook. Arab Republic of Egypt](#).

⁵ Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique. 2022. [Egypt's annual inflation rate up in November](#).

⁶ PAM. 2022. Analyse de l'évolution tendancielle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, juillet 2022.

⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. [UNHCR Egypt Monthly Statistical Report as of 31 October 2022](#).

⁸ Le score mesure l'égalité femmes-hommes en fonction des différences d'accès entre les femmes et les hommes dans quatre domaines – la santé, l'éducation, l'économie et la politique – où 0 représente une totale inégalité et 1 une parfaite égalité.

⁹ Forum économique mondial. 2021. [Global Gender Gap Report 2021](#).

¹⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2022. [Country Gender Assessment of the Agriculture and Rural Sector: Egypt](#).

problématique femmes-hommes réalisée par le PAM en 2022 que la situation économique de l'Égypte a eu une incidence sur les revenus des ménages et a exacerbé les problèmes de protection, faisant ainsi peser une charge supplémentaire sur les femmes.

6. Très exposée aux changements climatiques¹¹, l'Égypte doit faire face à de nombreuses menaces – multiplication des sécheresses et des canicules, érosion du littoral, hausse du niveau de la mer, stress hydrique et pertes de terres – qui mettent davantage sous pression les systèmes alimentaires, notamment au vu du rythme de la croissance démographique. En 2022, l'Égypte a mis à jour sa contribution déterminée au niveau national au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans laquelle elle insistait sur la nécessité de renforcer les systèmes pour améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques, la résilience et les mesures d'atténuation.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

7. L'Égypte s'est imposée comme un chef de file régional s'agissant de la mise en œuvre du Programme 2030 grâce à sa stratégie de développement durable intitulée Vision 2030, un cadre directeur définissant les priorités de développement économique, social et environnemental du pays à l'horizon 2030. Ce cadre a pour objectif d'accroître le PIB par habitant, de faire reculer la pauvreté et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et y sont énoncés les engagements souscrits par l'Égypte pour renforcer l'efficacité et la portée des systèmes de protection sociale et de subvention dans le but de favoriser une gestion efficace des terres et de l'eau et d'améliorer la résilience pour pérenniser la production alimentaire malgré les chocs climatiques. Dans son programme Vision 2030, le Gouvernement reconnaît en outre le rôle prioritaire que l'avancement et la protection des femmes et des filles ont à jouer pour l'instauration d'un développement durable.
8. Il ressort de l'examen national volontaire de 2021 et de l'analyse commune de pays qu'au cours des 20 dernières années, la croissance économique ne s'est pas traduite par une diminution notable de la pauvreté. Malgré les progrès considérables enregistrés au niveau de certaines infrastructures matérielles (par exemple pour l'énergie et la logistique), la lenteur des améliorations apportées à la gouvernance a nui à une croissance économique bénéficiant à toutes les catégories de la population.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

9. *Accès à l'alimentation.* La pauvreté de revenu est le principal facteur d'insécurité alimentaire en Égypte. La pauvreté, qui est particulièrement répandue en Haute-Égypte et dans les gouvernorats frontaliers, reste diffuse, mais perd lentement du terrain depuis quelques années. On estime qu'en 2022, elle touchait encore 28 pour cent de la population, contre 32 pour cent en 2018¹². Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2020, 27,3 pour cent de la population se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave¹³. L'atonie de la croissance économique a contribué à la forte dévaluation qu'a connue récemment la livre égyptienne (qui avait perdu en novembre 2022 plus de 60 pour cent de sa valeur sur un an) et à une hausse de l'inflation, qui aggraveront sans doute encore la pauvreté et l'insécurité alimentaire, touchant de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables dans un contexte caractérisé par des disparités sociales et géographiques qu'exacerbent divers facteurs, comme l'âge, la dynamique des rapports femmes-hommes, le degré de pauvreté

¹¹ Ministère néerlandais des affaires étrangères. 2018. [Climate Change Profile: Egypt](#).

¹² Statista. 2023. [Page Web sur l'incidence de la pauvreté en Égypte de 2018 à 2023](#) (en anglais uniquement).

¹³ Banque mondiale. 2020. [Page Web sur la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population de la République arabe d'Égypte](#) (en anglais uniquement).

et la nationalité. S'agissant des réfugiés, le suivi des effets directs relatifs à la sécurité alimentaire effectué en janvier 2022 faisait apparaître que pour près de 87 pour cent de ceux d'entre eux qui recevaient une assistance, l'aide du PAM constituait le principal moyen de se procurer des aliments, 65 pour cent précisant que l'argent qu'ils recevaient du PAM était exclusivement consacré à l'achat de nourriture¹⁴.

10. En 2021, le taux de chômage était estimé à 9 pour cent, avec toutefois des différences très marquées entre le taux de chômage des hommes (6 pour cent), des femmes (24 pour cent) et surtout des jeunes (34 pour cent)^{15, 16}. Le marché du travail connaît un certain nombre de problèmes qui perpétuent la pauvreté de revenu, notamment la forte prédominance des emplois informels payés à la journée, qui concernent jusqu'à 96 pour cent de la main-d'œuvre du secteur agricole¹⁷. Bien qu'en Égypte, les réfugiés soient autorisés à travailler et à fonder une entreprise, nombreux sont ceux qui se heurtent à des problèmes pour obtenir un permis de travail et un emploi décent, et se voient contraints de travailler de longues heures dans le secteur informel en échange d'un salaire dérisoire¹⁸.
11. *Élimination de la malnutrition*. Il ressort des quelques données actualisées disponibles sur la malnutrition que l'Égypte a peu progressé dans la lutte contre la malnutrition¹⁹. L'enquête sur la santé familiale menée en 2021 a mis en évidence une diminution de la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, qui est passée de 21 pour cent en 2014 à 13 pour cent en 2021, avec malgré tout des taux atteignant 16 pour cent en Haute-Égypte. Dans le même temps, la prévalence de l'anémie a augmenté, passant de 27 pour cent en 2014 à 43 pour cent en 2021 pour le même groupe d'âge, avec des disparités entre garçons et filles et entre zones urbaines et rurales²⁰. L'anémie chez les femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) était de 28 pour cent, et seulement 40 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois étaient nourris exclusivement au sein^{21, 22}. Selon une enquête réalisée en 2019 pour l'initiative "100 millions de personnes en bonne santé", près de 40 pour cent des adultes (50 pour cent des femmes et 30 pour cent des hommes) souffraient d'obésité cette année-là. La malnutrition est principalement due à des pratiques inadéquates d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, à des soins insuffisants en matière de santé et de nutrition maternelles et infantiles et à de mauvaises pratiques d'alimentation.

¹⁴ Suivi des effets directs relatifs à la sécurité alimentaire, janvier 2022.

¹⁵ Banque mondiale. 2021. [Chômage, total \(% de la population\) \(estimation modélisée OIT\) - République arabe d'Égypte](#).

¹⁶ Banque mondiale. 2021. [Chômage, total des jeunes \(% de la population active âgée de 15 à 24 ans\) \(estimation modélisée OIT\)](#).

¹⁷ Statista. 2023. [Page Web sur la part de l'emploi informel en Égypte en 2019, par secteur d'activité](#) (en anglais uniquement).

¹⁸ Organisation internationale du Travail/Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2018. [Systemic Approach to Inclusive Markets: Factsheet - Egypt](#).

¹⁹ Organisation mondiale de la Santé. [Base de données de l'Observatoire mondial de la Santé/Statistiques sanitaires mondiales](#) (en anglais uniquement).

²⁰ Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique. 2022. [Egypt Family Health Survey EFHS 2021](#).

²¹ Banque mondiale. 2019. [Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer \(% des femmes de 15 à 49 ans\). République arabe d'Égypte](#).

²² Banque mondiale. 2014. [Allaitement exclusif \(% d'enfants de moins de 6 mois\) - République arabe d'Égypte](#).

12. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Le secteur de l'agriculture représente 11,3 pour cent du PIB de l'Égypte, mais assure la subsistance de plus de 57 pour cent de la population, les femmes constituant 45 pour cent de la main-d'œuvre agricole²³. Plus de 57 pour cent de la population égyptienne vivent en zone rurale, où la petite agriculture est le principal moyen d'existence et où 87 pour cent des exploitations agricoles ont une superficie inférieure à un hectare, notamment en Haute-Égypte²⁴. Environ 70 pour cent des femmes rurales travaillent dans des exploitations ou des entreprises familiales sans percevoir aucun salaire et seulement 2 pour cent des Égyptiennes possèdent des terres²⁵. Bien que les terres cultivées ne représentent que 4 pour cent de la superficie totale du pays, l'agriculture figure parmi les trois secteurs prioritaires désignés par le Gouvernement pour stimuler la croissance économique et favoriser la création d'emplois en Égypte²⁶.
13. Le morcellement et la dégradation des terres, le coût élevé des intrants agricoles importés, dû notamment à l'inflation et au conflit en Ukraine, le manque d'accès au savoir et à des pratiques agricoles durables, et l'accès limité aux marchés sont autant de facteurs qui pèsent sur les revenus des petits exploitants. Les changements climatiques, notamment les variations de température, la salinité accrue de l'eau et la multiplication des aléas météorologiques, aggravent la situation des petits exploitants vulnérables dont ils réduisent la productivité et les revenus et menacent la sécurité alimentaire. La hausse prévue des températures entraînera un recul d'au moins 30 pour cent de la production alimentaire en Haute-Égypte à l'horizon 2040, et se traduira par une augmentation de la demande d'eau pour les cultures, une baisse de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la multiplication des infestations parasitaires et des maladies²⁷.
14. Les résultats d'une analyse de la problématique femmes-hommes réalisée en 2022 font apparaître une modification des rôles traditionnels due à l'incapacité croissante des ménages ruraux de s'en sortir grâce à la seule agriculture; les hommes se trouvent ainsi contraints à émigrer à la recherche de travaux extra-agricoles et les femmes doivent assumer de plus en plus souvent la responsabilité de l'exploitation.
15. *Systèmes alimentaires durables.* Selon l'indice de la sécurité alimentaire dans le monde, qui classe les pays en fonction de l'accessibilité économique, de la disponibilité, de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, de la durabilité et de l'adaptation, en 2022, l'Égypte se classait au 77^e rang sur 113 pays dans le monde, et 13^e sur les 15 pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les aspects à améliorer concernent l'accès aux intrants, les prix à la production, les normes nutritionnelles et les mesures d'alerte rapide. Parce que l'Égypte est un importateur net de denrées de base, les systèmes alimentaires nationaux sont fragilisés par l'instabilité des prix sur les marchés internationaux. Pour remédier à sa dépendance à l'égard des importations, le Gouvernement a récemment pris des mesures visant à diversifier ses sources d'importation de blé, à remettre en valeur des terres agricoles pour accroître la production locale et à interdire les exportations de blé et de produits à base de blé.

²³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2022. *Gender, Water and Agriculture: Assessing the Nexus in Egypt*.

²⁴ Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique. 2022. *Egypt Family Health Survey EFHS 2021*.

²⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2022. *Country Gender Assessment of the Agriculture and Rural Sector: Egypt*.

²⁶ Ministère de la planification et du développement économique. 2021 *Egypt's 2021 Voluntary National Review*.

²⁷ Analyse du PAM fondée sur les effets prévus des changements climatiques sur la production alimentaire, décembre 2022.

16. L'Égypte doit augmenter sa production sans tarder afin de faire face aux besoins d'une population qui ne cesse de croître, mais les répercussions des changements climatiques, la pénurie d'eau et le morcellement des terres agricoles menacent la productivité agricole. L'ampleur des pertes et du gaspillage de nourriture enregistrés tout au long des filières est également source de sérieuses difficultés pour le système alimentaire égyptien: la FAO estime qu'environ 50 pour cent des fruits et légumes, 40 pour cent du poisson et 30 pour cent du lait et du blé sont gaspillés chaque année²⁸.
17. Le Nil est la principale source d'eau douce de l'Égypte, où plus de 80 pour cent de l'approvisionnement en eau va à la production agricole. Du fait de la croissance démographique, les ressources annuelles d'eau douce disponibles ont fortement chuté, passant de 1 972 mètres cubes par habitant en 1970 à 570 mètres cubes en 2018; cette baisse devrait se poursuivre pour atteindre 390 mètres cubes d'ici à 2050, ce qui rapprocherait le pays du seuil de pénurie d'eau grave²⁹.
18. Les grandes priorités établies par le Gouvernement pour transformer les systèmes alimentaires nationaux et les rendre plus efficaces³⁰ sont les suivantes: accès à une nourriture saine et nutritive pour tous; modes de consommation durables et sains; production alimentaire à hauteur des besoins et respectueuse de la nature; moyens d'existence et répartition de la valeur équitables; et résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux facteurs de perturbation.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

19. *Renforcement des capacités.* Le système égyptien de protection sociale a connu des avancées considérables ces dernières années, le Gouvernement s'efforçant d'en étendre la couverture et de le rendre plus réactif face aux chocs en favorisant un ciblage plus rapide des familles touchées grâce à une expansion horizontale et verticale du système. Les pénuries de ressources, dues notamment aux récents problèmes économiques, ont ralenti les progrès et limité la capacité du Gouvernement d'intensifier les programmes de protection sociale pour répondre aux besoins.
20. Le système de protection sociale comprend divers programmes d'assistance sociale, dont *Tamween*, un vaste programme de subvention alimentaire qui vient en aide à quelque 79 millions de personnes, soit environ les deux tiers de la population égyptienne. Bien que le Gouvernement se soit attaché à améliorer l'efficacité de *Tamween*, des efforts supplémentaires s'imposent pour faire face à des enjeux majeurs tels que la nécessité d'améliorer la valeur nutritionnelle des aliments distribués, par exemple en les enrichissant. Avec *Takaful* et *Karama*, les plus grands programmes égyptiens de transferts monétaires, le Gouvernement s'efforce d'abandonner les subventions générales au profit d'une assistance monétaire plus ciblée en faveur des populations les plus vulnérables.

²⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2022. [Communiqué sur le nouveau partenariat conclu entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque alimentaire égyptienne pour réduire le gaspillage alimentaire](#) (en anglais).

²⁹ Gouvernement égyptien. 2022. [Egypt's First Updated Nationally Determined Contributions](#).

³⁰ Gouvernement égyptien. 2021. [National Pathways for a Successful Food Systems Transformation in Egypt](#).

21. Autre volet essentiel du système de protection sociale, le programme national d'alimentation scolaire a pour objectif de soutenir 14 millions d'écoliers dans tout le pays afin de faire reculer les taux d'abandon scolaire et de contrer les stratégies de survie préjudiciables telles que le travail des enfants ou le mariage précoce. Toutefois, compte tenu de la rapide augmentation de la population, il se révèle difficile de venir en aide à tous les élèves pendant toute l'année au moyen de ce programme. Outre le programme national d'alimentation scolaire, le Gouvernement a également donné la priorité à la création d'emplois et à des programmes d'inclusion économique visant à faciliter le passage de l'assistance à l'autonomie grâce à des activités axées sur la génération de revenus, l'inclusion financière et le renforcement des capacités.
22. Le programme Vision 2030 défini par l'Égypte s'emploie à promouvoir une approche pangouvernementale et multipartenariale, et met l'accent sur les partenariats pour améliorer la gouvernance, la transition numérique et l'analyse des données, en particulier ceux susceptibles d'aider l'Égypte à régler le problème qui se pose au moment de traduire les données en initiatives politiques concrètes³¹. Il ressort de l'examen national volontaire mené en 2021 que les systèmes de suivi et d'évaluation doivent être renforcés dans tous les secteurs, notamment en développant la capacité des homologues nationaux et locaux d'effectuer le suivi et d'analyser les progrès accomplis dans le cadre des programmes de protection sociale.
23. *Cohérence des politiques.* Le programme Vision 2030 est l'instrument utilisé par le Gouvernement pour assurer la cohérence de sa politique de développement durable. *Haya Karima* (qui signifie "vie décente") est le programme phare de l'Égypte, une initiative présidentielle qui mise sur une forme de développement adapté au contexte local et sur une approche intégrée pour améliorer la qualité de vie des habitants de 5 000 villages parmi les plus pauvres et des zones rurales marginalisées. S'appuyant sur une approche participative, *Haya Karima* vient en aide à 50 pour cent de la population, et à ce titre, remet en état l'infrastructure, améliore l'accès aux services de base, promeut l'éducation et les services de santé, offre des emplois décents et favorise l'avancement des femmes.
24. *Renforcement des partenariats mondiaux.* L'Égypte est un acteur influent sur le plan géopolitique et socioéconomique en Afrique et au Moyen-Orient. En 2019, l'Égypte a tiré parti de son rôle à la présidence de l'Union africaine pour renforcer la coopération entre les nations africaines grâce à l'intégration économique et régionale, en investissant de plus en plus dans la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour mettre en commun les données d'expérience dans une variété de domaines allant de la mobilisation des jeunes et de la protection sociale au commerce et à l'agriculture durable.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

25. Le manque de données probantes et de données actualisées, notamment sur la sécurité alimentaire et la nutrition, constitue un obstacle de taille à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2. Bien que l'Égypte dispose d'un système central bien établi pour la collecte et l'analyse des données nationales, il apparaît absolument nécessaire de renforcer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données ventilées – plus précisément en reliant entre eux des systèmes de données distincts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en se concentrant sur les migrants, les réfugiés et les personnes handicapées – pour bien déterminer les inégalités, concevoir des interventions adaptées et en assurer le suivi. La dernière évaluation en date de la vulnérabilité des réfugiés en Égypte, une enquête multisectorielle auprès des ménages, remonte à 2018. Pour mieux définir les besoins causés par l'accumulation des crises qui ont touché l'Égypte depuis 2020 et pour y répondre, une nouvelle évaluation de la vulnérabilité aura lieu en 2023.

³¹ Organismes des Nations Unies en Égypte. Analyse commune de pays, 2021.

26. Avec plus de 24,4 millions d'élèves répartis dans 57 000 écoles primaires et secondaires, l'Égypte possède le système éducatif le plus vaste de la région³². Fidèle à l'engagement qu'il a souscrit de ne laisser personne de côté, le Gouvernement a fait construire en zone rurale des écoles communautaires à classe unique pour les filles, les garçons et les enfants handicapés, à qui il apporte un soutien. En 2018, le Gouvernement a lancé un programme de réforme visant à transformer le système éducatif d'ici à 2030 grâce à la technologie; l'alimentation scolaire constitue un élément important de ce programme. Les efforts déployés pour mener à bien la réforme ont toutefois été ralentis par l'insuffisance des ressources financières, le manque d'enseignants et la croissance rapide de la population scolaire³³.
27. D'après l'analyse commune de pays réalisée pour l'Égypte, six groupes spécifiques risquent d'être laissés de côté: les enfants issus de ménages ruraux pauvres, dont les parents ont un faible niveau d'instruction; les jeunes issus de ménages en situation de pauvreté ou de quasi-pauvreté; les femmes en milieu rural; les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile employés dans le secteur informel et vivant dans des établissements informels en milieu urbain; les femmes handicapées; et les communautés agricoles rurales des régions côtières et du delta et celles de Haute-Égypte. Les communautés bédouines des gouvernorats frontaliers sont également confrontées à des difficultés d'accès aux services et aux équipements publics et risquent d'être elles aussi laissées pour compte. Il est nécessaire d'avoir conscience des vulnérabilités qui se chevauchent et de prendre parallèlement des mesures pour réduire le risque de vulnérabilité.
28. L'inégalité femmes-hommes et les pratiques discriminatoires persistent, le chômage touchant environ trois fois plus de femmes que d'hommes dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans³⁴. En zone rurale, le nombre total de jeunes femmes au chômage est 77 pour cent plus élevé que dans les agglomérations³⁵. Environ 18 pour cent des ménages égyptiens sont dirigés par une femme, et 13 pour cent sont pauvres et dirigés par une femme. Les jeunes femmes et les filles vivant en zone rurale sont les plus exposées au risque d'exclusion en matière d'accès à la technologie, comme les ordinateurs ou les téléphones portables.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

29. Le plan stratégique de pays (PSP) pour l'Égypte, qui couvre la période allant de juillet 2023 à juin 2028, s'inscrit dans le prolongement du PSP précédent (2018-2023) et tient compte des résultats des consultations tenues avec le Gouvernement, les principales parties prenantes et les communautés ainsi que des constatations et recommandations issues d'évaluations et d'analyses thématiques, notamment l'évaluation décentralisée du projet consacré aux 1 000 premiers jours, réalisée en 2021, une analyse de la problématique femmes-hommes de 2022 et l'évaluation du PSP effectuée la même année. Dans le cadre du présent PSP, le PAM prévoit d'accorder une plus large place à une assistance technique intégrée reposant sur des données probantes et aux activités de renforcement des capacités afin d'aider les pouvoirs publics à s'attaquer plus efficacement aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

³² Ministère de la planification et du développement économique. 2021. [Egypt's 2021 Voluntary National Review](#).

³³ Programme des Nations Unies pour le développement. 2021. [Egypt Human Development Report 2021](#).

³⁴ Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique. 2021. [Page Web sur le taux de chômage](#) (en anglais).

³⁵ Conseil national de la femme. 2017. [National Strategy for the Empowerment of Egyptian Women 2030: Vision and Pillars: 2030 Women's Strategy](#).

30. Une évaluation du PSP précédent a montré qu'il était conforme aux engagements régionaux et internationaux pris par l'Égypte pour venir en aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil, au plan régional coordonné pour les réfugiés et la résilience et à l'approche consistant à adopter une même démarche vis-à-vis de tous les réfugiés, qui permet au PAM d'aider les réfugiés quelle que soit leur nationalité. Le PSP est également bien intégré dans les politiques nationales et les cadres stratégiques existants, notamment en ce qui concerne la nutrition maternelle et infantile, la sécurité alimentaire des réfugiés, la réaction face aux changements climatiques et la prise en compte de la technologie et de l'innovation dans les activités du PAM.
31. L'évaluation a mis en évidence le rôle de premier plan joué par le PAM dans les interventions d'urgence et sa capacité à s'adapter à l'évolution des besoins, comme il l'a démontré lors de la pandémie de COVID-19. Le PAM a mis en œuvre avec succès diverses activités conjointes avec d'autres entités des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). S'agissant de la nutrition, l'évaluation a également relevé les effets positifs des interactions avec les pouvoirs publics aux niveaux politique et stratégique, qui ont débouché sur la participation du PAM à la conception de la stratégie nationale en matière de nutrition. L'aide fournie aux communautés en Haute-Égypte a contribué à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles, y compris des femmes, au moyen d'activités rémunératrices qui ont permis d'améliorer les rendements et la gestion des récoltes et d'obtenir d'autres résultats tangibles.
32. Lors de la conception des programmes prévus dans le nouveau PSP, le PAM a pris en considération les principales recommandations issues de l'évaluation, selon lesquelles il lui fallait:
 - collaborer étroitement avec les pouvoirs publics lors de la conception du PSP pour s'assurer que les interventions qu'il soutenait puissent être mises en place et transposées à plus grande échelle par eux;
 - s'efforcer de s'assurer de la solidité des mécanismes dont disposaient les pouvoirs publics pour recenser les bénéficiaires et consulter le Gouvernement lorsque des failles étaient relevées;
 - inciter à renforcer les travaux menés conjointement avec d'autres entités des Nations Unies pour favoriser l'établissement d'interventions conjointes ambitieuses à même de produire les résultats escomptés et d'être présentées de manière concertée aux donateurs afin d'obtenir des financements pluriannuels souples; et
 - accélérer la mise en place d'initiatives visant à prendre systématiquement en compte la problématique femmes-hommes et à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation pour faciliter le travail d'analyse des résultats.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

33. Le présent PSP concorde avec le programme Vision 2030 défini par l'Égypte, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2027 (ci-après "le Plan-cadre de coopération") et le plan régional pour les réfugiés et la résilience. Conformément aux priorités nationales, le PSP se concentrera sur le renforcement de la protection sociale et des systèmes alimentaires, l'apport d'une assistance humanitaire aux réfugiés, et l'amélioration de l'autonomie des petits exploitants agricoles et des personnes risquant le plus d'être laissées de côté ainsi que de leur capacité à générer des revenus.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

34. Lors de l'élaboration du nouveau PSP, le PAM a collaboré avec les principales parties prenantes dans le cadre de réunions bilatérales, tenu des discussions de groupes avec des bénéficiaires d'âge, de sexe et de nationalité différents et organisé une série d'ateliers réunissant des représentants des institutions gouvernementales, des donateurs, des partenaires coopérants, des organisations non gouvernementales (ONG), d'autres entités des Nations Unies, d'institutions financières et du secteur privé, dans le but de définir les besoins et les priorités et de déterminer l'orientation stratégique du PSP.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

35. Le présent PSP, qui couvre la période allant de juillet 2023 à juin 2028, s'articule autour de trois effets directs interdépendants conformes au Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et repose sur la théorie du changement ci-après qui va au-delà de 2028 tout en conservant suffisamment de souplesse pour s'adapter à l'évolution de la situation, des besoins et des priorités et aux nouveaux enjeux:
- *Si le PAM fournit une assistance aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire et à d'autres groupes touchés par une crise pour pourvoir à leurs besoins alimentaires immédiats et améliore l'autonomie des groupes ciblés grâce à des activités d'appui à des moyens d'existence durables,*
 - *et aide le Gouvernement à renforcer sa capacité à intégrer les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans des politiques, des stratégies, des programmes et des systèmes intersectoriels inclusifs,*
 - *et collabore aux efforts déployés par le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour augmenter et renforcer les capacités nationales d'adaptation aux changements climatiques, en améliorant la résilience des petits exploitants et d'autres acteurs des filières pour faire en sorte que les systèmes alimentaires soient efficaces, durables et capables de s'adapter aux changements climatiques,*
 - *alors le Gouvernement sera mieux à même d'atteindre les ODD 2 et 17 et la sécurité alimentaire des réfugiés et d'autres groupes ciblés en Égypte s'améliorera d'ici à la fin de la période couverte par le PSP, de sorte que personne ne sera laissé de côté.*
36. Le PAM veillera à ce que l'aide aux réfugiés reste une priorité et suivra une approche fondée sur les domaines interdépendants que sont l'action humanitaire, le développement et la paix pour mieux intégrer les réfugiés dans les communautés d'accueil. Dans le cadre de son mandat visant à changer la vie, le PAM travaillera en synergie avec *Haya Karima* et d'autres initiatives nationales pour améliorer les moyens d'existence et la résilience des personnes les plus vulnérables face aux chocs, notamment les chocs climatiques et économiques. Le PAM encouragera par ailleurs l'inclusion sociale et économique des personnes risquant le plus d'être laissées de côté en aidant à développer les connexions entre des systèmes alimentaires résilients qui tiennent compte de la nutrition et des programmes de protection sociale qui soient réactifs face aux chocs, notamment dans le cadre d'activités de plaidoyer et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

37. Le PAM accordera la priorité à la production de données probantes pour approfondir la connaissance des questions clés pouvant guider la conception et l'adaptation des interventions relevant des trois effets directs du PSP et, en particulier, contribuer aux initiatives de réforme entreprises par le Gouvernement pour améliorer l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national. Le PAM collaborera avec les pouvoirs publics pour définir des modèles opératoires "intelligents" susceptibles d'être reproduits à plus grande échelle pour catalyser la réalisation des ODD dans le cadre des programmes et systèmes gouvernementaux; à cet effet, il s'appuiera sur les données probantes et les enseignements tirés de l'expérience pour préconiser et accélérer les changements systémiques, en misant notamment sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.
38. Le PSP fera une plus large place aux questions d'égalité femmes-hommes, de protection, de responsabilité à l'égard des populations touchées et de durabilité environnementale, et renforcera notamment à cet effet les mécanismes communautaires de remontée de l'information pour les rendre plus sûrs, plus accessibles et plus inclusifs. Les questions de nutrition seront intégrées dans toutes les activités du PSP, et une place particulière sera accordée au développement de partenariats stratégiques avec les principaux acteurs et ministères chargés de la nutrition afin d'influencer l'élaboration des politiques et de renforcer les activités de plaidoyer en faveur de la nutrition.

Hypothèses

39. Les principales hypothèses sur lesquelles repose le PSP sont les suivantes:
- Comme les troubles politiques perdurent dans la région, le nombre de réfugiés enregistrés en Égypte ne diminuera pas.
 - Le Gouvernement continuera de privilégier la réforme et l'élargissement de ses programmes de protection sociale et d'inclusion économique, notamment en augmentant les crédits budgétaires nationaux alloués à l'alimentation scolaire.
 - L'engagement politique pris à haut niveau de soutenir le développement rural intégré, y compris l'initiative *Haya Karima*, ne se dément pas.
 - Le Gouvernement continuera de se concentrer sur les systèmes alimentaires et les changements climatiques, et facilitera la prise en compte systématique des approches intersectorielles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - Le niveau des ressources du PAM restera stable et prévisible, et les ressources seront disponibles en temps voulu.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en Égypte, y compris les réfugiés, satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et disposent d'une autonomie renforcée tout au long de l'année

40. Les activités réalisées au titre de l'effet direct 1 du PSP visent à pourvoir aux besoins alimentaires immédiats et autres besoins essentiels des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire et des groupes de population touchés par une crise, tout en fournissant de manière ciblée aux réfugiés et aux communautés d'accueil un appui nutritionnel et une aide complémentaire aux moyens d'existence afin de renforcer leur autonomie et la cohésion sociale.

Effet direct stratégique du PAM

41. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

42. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

43. Cet effet direct est conforme au premier objectif du plan régional pour les réfugiés et la résilience (Les réfugiés, les populations déplacées et les communautés d'accueil en situation d'insécurité alimentaire en Égypte ont accès à une alimentation suffisante tout au long de l'année) et à l'axe 5 du programme Vision 2030 défini par l'Égypte.

Produits escomptés

44. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:

- Produit 1: Les réfugiés ciblés et les autres populations touchées par une crise ont accès à une assistance de type monétaire et à un appui qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
- Produit 2: Les réfugiés ciblés et les communautés d'accueil en zone urbaine participent à des programmes de formation professionnelle et de renforcement des compétences pour avoir accès à des activités rémunératrices.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux réfugiés et aux autres populations touchées par une crise une assistance alimentaire et un appui à la nutrition et aux moyens d'existence

45. Le PAM continuera de fournir aux réfugiés et aux autres populations touchées par une crise en Égypte une assistance alimentaire générale sous forme de transferts de type monétaire non assortis de conditions. Lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes, les différents besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons, des personnes âgées, des personnes handicapées et d'autres groupes menacés par l'insécurité alimentaire et risquant d'être marginalisés feront l'objet d'évaluations s'appuyant sur des données probantes.
46. Les réfugiées – femmes et filles – enceintes ou allaitantes bénéficieront de transferts de type monétaire de complément sous réserve qu'elles-mêmes et leurs enfants subissent périodiquement des examens médicaux réalisés par des prestataires de soins de santé partenaires du PAM. Ces interventions s'accompagneront d'activités communautaires de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le but de sensibiliser les uns et les autres aux questions de nutrition et de santé et aux bonnes pratiques dans ces domaines et de s'attaquer aux normes discriminatoires envers les femmes, en associant les hommes et les garçons à cette action.
47. Fort du succès du programme de résilience mis en œuvre en faveur des réfugiés au titre du PSP pour 2018-2023, le PAM s'investira auprès des réfugiés et des communautés d'accueil dans le cadre d'une approche participative communautaire afin de créer à terme des débouchés économiques durables et de permettre de passer progressivement d'une assistance dépourvue de conditions à une aide plus ciblée assortie de conditions; cette dernière aura pour objectif de favoriser l'autonomie grâce à des formations d'appui aux moyens d'existence axés sur les marchés, d'encourager une meilleure inclusion financière et une plus grande autonomisation économique des femmes et de promouvoir les petites et moyennes entreprises qui facilitent la cohésion sociale et l'autonomie.

Partenariats

48. Le PAM collaborera étroitement avec le HCR, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et l'Organisation internationale pour les migrations pour coordonner l'aide aux réfugiés; il coopérera aussi avec des ONG et des organisations spécialisées, notamment celles qui œuvrent en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la responsabilité à l'égard des populations touchées, et travaillent à l'intégration des mesures de protection et à la diffusion de messages clés sur la nutrition.
49. Le PAM mettra à profit les partenariats réussis établis avec le secteur privé et des institutions universitaires pour faire accréditer les programmes de formation et recevoir des suggestions pour des modules de formation; il s'efforcera ainsi de faire en sorte que la formation professionnelle réponde aux besoins du marché du travail et de combler le fossé entre le renforcement des compétences et l'aptitude à l'emploi. Le PAM se mettra en rapport avec les prestataires de services, la société civile et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien dans des domaines qui ne relèvent pas de son mandat ou de ses capacités.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

50. En investissant dans des partenariats stratégiques, le PAM souhaite renforcer l'autonomie des réfugiés et réduire ainsi au fil du temps les besoins d'assistance humanitaire. Les activités d'appui aux moyens d'existence permettront d'offrir aux réfugiés davantage de possibilités d'inclusion économique et d'autonomisation et contribueront à renforcer leur insertion dans les communautés d'accueil et à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les groupes ciblés en Égypte disposent de moyens d'existence et de systèmes alimentaires plus résilients, plus durables et mieux adaptés au climat

51. Le PAM favorisera la diffusion de moyens d'existence inclusifs, résilients et durables parmi les communautés défavorisées, en promouvant une bonne nutrition et un régime alimentaire sain et en transformant les systèmes alimentaires locaux de manière à renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux chocs.

Effet direct stratégique du PAM

52. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

53. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

54. Cet effet direct est conforme aux effets 1 et 3^{36,37} du Plan-cadre de coopération et aux axes 1 et 9 du programme Vision 2030 défini par l'Égypte, consacrés respectivement au développement économique et à l'environnement.

Produits escomptés

55. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:

³⁶ Effet 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable: D'ici à 2027, le capital humain est renforcé grâce à un accès égal pour tous à des services de qualité, à la protection sociale et à la justice sociale.

³⁷ Effet 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable: D'ici à 2027, la résilience face aux changements climatiques et l'efficacité de la gestion des ressources naturelles sont renforcées au profit de tous dans un environnement durable.

- Produit 3: Les groupes ciblés, notamment les femmes et les jeunes, bénéficient d'activités de renforcement des capacités, de services financiers et de moyens technologiques pour accéder plus facilement à des possibilités de subsistance et à une alimentation saine.
- Produit 4: Les petits exploitants vulnérables et les communautés ciblées bénéficient de la création d'actifs, d'un renforcement de leurs compétences et d'autres formes de soutien pour améliorer leur productivité et renforcer leur résilience financière grâce à l'instauration de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes, et de la nutrition, à un appui à la gestion des risques et à la diversification des moyens d'existence.
- Produit 5: Les acteurs qui interviennent tout au long des filières alimentaires, notamment les institutions publiques locales, participent à des activités de renforcement des capacités pour améliorer les filières à dimension nutritionnelle des principales cultures.

Activités essentielles

Activité 2: Aider les femmes, les hommes et les jeunes des zones ciblées à disposer de moyens d'assurer leur subsistance, à accroître leurs revenus et à améliorer leur sécurité alimentaire

56. Le PAM, en partenariat avec des ONG et le secteur privé, continuera de s'efforcer d'aider les femmes, les jeunes et les personnes handicapées à échapper au cycle de la pauvreté en améliorant leur résilience et leur autonomie. Des analyses du marché de l'emploi réalisées conjointement par le PAM, le Gouvernement et d'autres entités des Nations Unies contribueront à guider la conception des programmes et aideront le PAM à adapter ses activités de renforcement des capacités aux débouchés offerts par le marché, aux filières locales et aux besoins des employeurs.
57. Pour favoriser le développement des activités rémunératrices et améliorer l'aptitude à l'emploi, le PAM proposera des cours de formation professionnelle et des transferts de compétences commerciales et professionnelles et facilitera l'accès à des services financiers tels que l'assurance et le microcrédit, notamment au profit des femmes. L'accent sera mis sur la sécurisation de l'emploi, en particulier dans des domaines comme les filières alimentaires, l'énergie renouvelable et le numérique.
58. Le PAM aura recours à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour promouvoir une bonne nutrition, donner aux consommateurs les moyens de faire des choix pour une alimentation saine et favoriser l'égalité femmes-hommes et l'inclusion, en s'attaquant aux causes profondes des inégalités qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition.

Activité 3: Fournir diverses formes de soutien aux petits exploitants agricoles, aux groupes ciblés et aux institutions ou partenaires concernés collaborant à des filières à dimension nutritionnelle et respectueuses de l'environnement

59. Le PAM s'efforcera d'améliorer la capacité des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à s'adapter aux changements climatiques et aux chocs économiques et – plus généralement – à renforcer les systèmes alimentaires et à les intégrer dans des initiatives nationales de développement rural. En élargissant son modèle réussi d'appui aux petits exploitants, le PAM contribuera par cette activité à faire reculer la pauvreté dans les communautés rurales en investissant des ressources dans des initiatives visant à améliorer la capacité des agriculteurs des villages les plus pauvres d'Égypte à créer du revenu; à cet effet, il leur facilitera l'accès à des intrants agricoles abordables et parallèlement, favorisera et renforcera l'accès à une alimentation saine, améliorera la production et réduira le gaspillage, notamment au niveau des filières à dimension nutritionnelle de la petite

- agriculture, ce qui contribuera à un meilleur fonctionnement du système alimentaire égyptien.
60. Dans le cadre d'une approche communautaire faisant appel aux principaux chefs locaux et aux prestataires de services pour développer les capacités des associations de développement communautaire, les déficits de capacités des hommes et des femmes seront abordés au moyen d'une démarche visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes, en consultation avec les communautés. Les interventions cibleront les zones géographiques les plus vulnérables et porteront sur le regroupement des terres, sur l'introduction de variétés de cultures tolérantes à la chaleur et hautement productives, ainsi que sur la formation et le renforcement des compétences en matière d'irrigation climatiquement rationnelle, de gestion de l'eau et de réduction des pertes après récolte. Source potentielle de revenus "verts", le recyclage des déchets agricoles sera également encouragé.
 61. Dans les gouvernorats frontaliers, le PAM collaborera avec les pouvoirs publics pour améliorer la capacité des Bédouins en situation d'insécurité alimentaire à générer des revenus; le Gouvernement sera responsable des activités de création et de remise en état des actifs et le PAM fournira une assistance alimentaire.
 62. S'appuyant sur des analyses solides de la problématique femmes-hommes, les activités de formation agricole et professionnelle constitueront le point de départ des programmes visant à transformer les relations entre les sexes et favoriseront l'inclusion financière des femmes, des jeunes (à partir de 18 ans) et des personnes handicapées appartenant aux communautés ciblées.
 63. En complément de ces interventions, des ressources seront investies dans des services essentiels de gestion des risques liés au climat et aux catastrophes, notamment des mesures d'anticipation, une assurance contre les risques climatiques et la diffusion d'informations fondées sur des prévisions, pour permettre aux communautés d'anticiper les chocs, d'y résister et de s'en remettre. Le PAM contribuera à l'action menée par les pouvoirs publics pour se procurer des quantités supplémentaires de blé, de sorgho et d'autres aliments de base de haute qualité produits localement, et collaborera avec les partenaires pour déterminer les possibilités d'améliorer l'efficacité, la rentabilité et les pratiques de gestion des chaînes d'approvisionnement pour les principales cultures, en améliorant les conditions en vigueur sur le marché et en facilitant l'accès aux marchés dans la mesure du possible, notamment grâce au commerce électronique.

Partenariats

64. Le PAM continuera de collaborer avec les ministères chargés de l'agriculture et de la mise en valeur des terres, de l'environnement, de la solidarité sociale, de la main-d'œuvre et du développement local pour améliorer les systèmes alimentaires, l'adaptation aux changements climatiques et l'autonomisation des femmes et des jeunes, en se concentrant sur les villages ciblés par l'initiative *Haya Karima*.
65. Le PAM collaborera avec le Conseil national de la femme, le Conseil supérieur des personnes handicapées et les organisations de personnes handicapées, les associations de développement des communautés rurales, les secteurs financier et privé et d'autres entités des Nations Unies, et plus particulièrement la FAO, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement, pour s'efforcer d'assurer l'inclusion économique des plus défavorisés.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

66. Le PAM collaborera avec ses partenaires pour renforcer la résilience des communautés et des systèmes alimentaires globaux face aux chocs et aux facteurs de perturbation, notamment ceux liés au climat. Il mettra l'accent sur les partenariats avec le Gouvernement et sur le renforcement des capacités des associations locales de développement communautaire; à cet effet, après la fin des projets, il continuera de venir en aide aux femmes démunies en leur proposant des prêts renouvelables, et renforcera les capacités des parties prenantes pour assurer la viabilité à long terme et faire progresser l'égalité femmes-hommes. Travaillant en collaboration avec les pouvoirs publics et les partenaires à la faveur de l'initiative *Haya Karima*, le PAM mettra progressivement fin à ses activités en fonction des résultats obtenus et des échéances convenues.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, le Gouvernement égyptien dispose de capacités, de programmes et de systèmes améliorés permettant aux populations vulnérables de bénéficier d'un accès accru à des services de meilleure qualité en matière d'alimentation, de nutrition, de santé et d'éducation

67. Le PAM collaborera avec le Gouvernement pour renforcer les capacités, les programmes et les systèmes nationaux dans le but d'accélérer la réalisation des ODD 2 et 17, en se concentrant sur la protection sociale, l'intégration de la nutrition et l'éducation. Il veillera à ce que les effets directs 2 et 3 du PSP, qui se renforcent mutuellement, s'articulent bien et mettra à profit les investissements consacrés par le pays à une bonne nutrition et au capital humain pour promouvoir des moyens d'existence équitables et durables, la résilience et des emplois décents.

Effet direct stratégique du PAM

68. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

69. L'effet direct stratégique 3 relève du domaine d'action privilégié "causes profondes".

Harmonisation avec les priorités nationales

70. Le présent effet direct est conforme à l'effet 1 du Plan-cadre de coopération, à l'axe 5 du programme Vision 2030 défini par l'Égypte, à la stratégie nationale en matière d'éducation, aux programmes nationaux de protection sociale et à l'initiative "100 millions de personnes en bonne santé" lancée par le Président égyptien.

Produits escomptés

71. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:

- Produit 6: Le programme national d'alimentation scolaire est renforcé pour favoriser un accès équitable à une éducation de qualité, notamment grâce à l'apport d'une aide directe aux enfants et à leur famille dans les zones défavorisées.
- Produit 7: Les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour intégrer et intensifier les interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, notamment par à la faveur d'une assistance directe aux groupes vulnérables, d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, et de systèmes nationaux renforcés.
- Produit 8: Les programmes et systèmes nationaux visant à lutter contre la pauvreté et à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont améliorés grâce à des investissements dans la production de données probantes, au renforcement des compétences, à la numérisation et à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

Activités essentielles

Activité 4: Apporter une assistance au programme national d'alimentation scolaire, notamment en réalisant des interventions globales axées sur le long terme en milieu scolaire et en fournissant une aide aux élèves, aux enseignants et aux ménages vulnérables sous forme de transferts

72. En tant que partenaire stratégique du Gouvernement dans ce domaine, le PAM contribuera au renforcement du programme national d'alimentation scolaire, et à ce titre, fera campagne pour une amélioration de la valeur nutritionnelle des repas scolaires conformément à l'engagement pris par le Gouvernement de s'attaquer au triple fardeau de la malnutrition. Le PAM favorisera également l'intégration de la nutrition et des approches visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes et soutiendra la participation de l'Égypte à la Coalition pour les repas scolaires établie à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021. L'activité 4 sera principalement axée sur la production de données probantes, dans le cadre d'une approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, d'évaluations du renforcement des capacités et d'autres analyses telles que l'étude sur les moyens de combler les déficits en nutriments. Ces travaux contribueront à adapter et à améliorer l'assistance technique que le PAM prévoit d'apporter au Gouvernement, laquelle sera initialement axée sur l'amélioration des mécanismes de prestation de services du programme national d'alimentation scolaire, notamment les chaînes d'approvisionnement et les systèmes de suivi et d'évaluation pour lesquels le Gouvernement a requis un soutien au vu des failles qui y ont été décelées.
73. Le Gouvernement ayant demandé au PAM de continuer à fournir des repas scolaires afin de remédier aux défauts de mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire, le PAM ciblera les écoles communautaires situées dans les zones où l'insécurité alimentaire et les taux d'abandon scolaire sont élevés, pour venir en aide aux plus défavorisés. L'assistance directe du PAM, qui facilitera le travail entamé avec le Gouvernement aux niveaux politique et institutionnel pour améliorer le programme national d'alimentation scolaire, prévoit la mise au point de modèles d'alimentation scolaire plus efficaces, plus rentables et plus évolutifs préconisant une alimentation plus nutritive et un soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire axée notamment sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et une stratégie connexe de mobilisation des ressources pour soutenir l'ambition du Gouvernement de parvenir à une couverture universelle.
74. Le PAM continuera de mettre en œuvre dans les communautés les plus pauvres un ensemble intégré d'activités en milieu scolaire; il assurera des transferts de type monétaire au profit des familles des écoliers à condition que ceux-ci fréquentent assidûment les cours, contribuant à éviter que les enfants abandonnent leurs études ou que les ménages aient recours à des mécanismes de survie préjudiciables, comme le travail des enfants et les mariages précoces. Pour contribuer à une éducation de qualité, le PAM procédera à une modernisation et à une mise à niveau technologique des installations scolaires et renforcera les capacités des enseignants et d'autres acteurs locaux.
75. Les écoles serviront de tremplins pour le développement communautaire; elles préconiseront auprès des élèves une meilleure nutrition, l'égalité femmes-hommes et l'inclusion et contribueront à transmettre des connaissances aux communautés et aux acteurs locaux grâce à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et à des formations dans divers domaines qui seront proposées par le PAM et d'autres acteurs du développement.

Activité 5: Fournir une assistance technique et un appui au système égyptien de protection sociale à dimension nutritionnelle, en particulier pour les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 2 ans, au moyen notamment d'une assistance directe et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements

76. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre des programmes multisectoriels fondés sur des données probantes, axés spécifiquement sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle. Plus particulièrement, il favorisera la production de données sur la nutrition qui contribueront à la mise en œuvre de la stratégie nationale actualisée relative à l'alimentation et à la nutrition, au renforcement des politiques en matière de nutrition, à l'amélioration des systèmes de données et à l'intensification des interventions nutritionnelles, notamment des activités prévoyant des examens médicaux et le dépistage de problèmes nutritionnels en milieu scolaire et des programmes nationaux d'enrichissement de la farine et d'apport en micronutriments.
77. Le PAM continuera d'appuyer le programme national portant sur les 1 000 premiers jours que mène le Gouvernement; à cet effet, il fournira aux femmes et aux filles enceintes ou allaitantes ciblées un complément d'aide sous forme de transfert de type monétaire, suppléera aux principales faiblesses de la mise en œuvre du programme, et aidera le Gouvernement à intensifier les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et à mettre au point des campagnes nationales de promotion de pratiques alimentaires plus saines, plus diversifiées et durables. Il apportera aux institutions nationales une assistance technique adaptée pour renforcer l'intégration de la nutrition dans les filets de sécurité nationaux, notamment en ce qui concerne le ciblage, l'intersectionnalité des inégalités, les activités de sensibilisation, la prestation de services (y compris la numérisation), le suivi et l'utilisation des données.

Activité 6: Mettre à la disposition du Gouvernement un savoir-faire technique, des solutions novatrices et des mesures ciblées de renforcement des capacités pour ce qui est des interventions axées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et contribuer à développer les possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire

78. En partenariat avec ses homologues nationaux et d'autres parties prenantes clés, le PAM utilisera ses connaissances spécialisées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition pour faciliter la création d'un corpus de données probantes qui contribueront à ce que le système national de protection sociale et les interventions menées à l'appui de la sécurité alimentaire prennent davantage en considération les questions de nutrition et soient plus réactifs face aux chocs, et plus inclusifs. Cette démarche consistera, par exemple, à rassembler des informations sur le modèle de développement villageois intégré *Haya Karima* afin d'en comprendre les réussites et les enjeux, de l'améliorer et de le transposer à l'échelle nationale.
79. Le PAM renforcera la capacité de ses homologues gouvernementaux à assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'alimentation et de nutrition, en s'appuyant sur les dispositifs institutionnels dans lesquels il a investi, notamment les mécanismes et les plateformes de transferts de type monétaire et les mécanismes communautaires de remontée de l'information, et en assurant la prise en compte systématique des questions de protection et de la problématique femmes-hommes. Il contribuera également à la dématérialisation des systèmes publics d'information: en particulier, il améliorera la plateforme géospatiale de l'Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique et les plateformes pour l'emploi du Ministère du travail, mettra au point une carte agricole "intelligente" et modernisera les systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement en blé. Liée à l'effet direct 2 du PSP, cette activité permettra de connecter les systèmes d'alerte rapide sur les changements climatiques en milieu rural aux programmes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

80. Le PAM renforcera les capacités institutionnelles et techniques du pays pour qu'elles puissent bénéficier de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et y prendre part; pour cela, il aidera à rassembler des informations sur les solutions mises au point à l'échelle nationale pour éliminer la faim et à les diffuser auprès d'autres pays du Sud, notamment par l'intermédiaire du Centre de Louxor pour l'échange de connaissances et l'innovation. Le travail consistera notamment à exploiter l'acquis des programmes et politiques nationaux concluants fondés sur des données probantes qui pourraient servir de modèles aux pays confrontés à des enjeux similaires en matière de sécurité alimentaire, de protection sociale et de changements climatiques, et à faire le bilan des failles des systèmes et programmes actuels pour lesquels l'Égypte pourrait bénéficier de l'expérience des autres. Le PAM s'emploiera activement à définir des pistes de collaboration interinstitutions dans les domaines stratégiques répertoriés dans le Plan-cadre de coopération, en particulier avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA), tout en œuvrant pour la cohérence de l'engagement du système des Nations Unies dans la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, conformément à la stratégie du système des Nations Unies dans ce domaine.

Partenariats

81. Le PAM adoptera une approche sociétale globale pour obtenir un impact durable en Égypte; il forgera et cultivera des partenariats tant locaux que nationaux avec les communautés, les homologues des gouvernorats, la société civile, les ONG locales et le secteur privé. Il collaborera avec les ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement technique, de la santé et de la population et de la solidarité sociale au titre de l'activité 4, avec l'Institut national de la nutrition dans le cadre de l'activité 5 et avec les ministères chargés de l'approvisionnement et du commerce intérieur, de l'agriculture et de la bonification des terres au titre de l'activité 6. Dans le cadre des activités 4, 5 et 6, le PAM collaborera avec le Conseil national de la femme, l'Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique, les organisations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et le Centre d'information et d'aide à la décision, un service qui dépend du Conseil des ministres égyptien, pour la production de données probantes.
82. Le PAM étudiera les possibilités de collaborer efficacement avec d'autres entités des Nations Unies, notamment avec la FAO sur les chaînes d'approvisionnement et les systèmes d'alerte rapide nationaux, avec le FIDA sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF sur l'intégration de la nutrition, et avec des ONG locales et le secteur privé sur l'alimentation scolaire et la nutrition.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

83. Les activités de renforcement des capacités s'appuieront sur des évaluations collectives des besoins. Conformément au principe de coparticipation, le PAM plaidera en faveur d'un financement conjoint des activités de renforcement des capacités.
84. En consultation avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement technique et sur la base d'évaluations conjointes réalisées après avoir mené un travail de sensibilisation auprès des communautés, le PAM s'efforcera de réduire progressivement l'assistance qu'il assure sous la forme d'activités d'alimentation scolaire au cours du PSP afin de s'assurer que le Gouvernement est en mesure d'intégrer sans problème les bénéficiaires dans le programme national d'alimentation scolaire. À l'inverse, et dans le même temps, les activités de renforcement des capacités, y compris celles visant à atteindre des résultats durables en matière d'égalité femmes-hommes, augmenteront progressivement, à mesure que le PAM recueillera des données sur son assistance directe pouvant guider les efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

85. Le PAM prévoit de venir en aide à plus de 1,3 million de bénéficiaires, nombre qui diminuera progressivement au cours du PSP. Une stratégie sera mise au point pour faciliter le ciblage et établir les priorités pour chaque activité, et des travaux réguliers de suivi contribueront à déterminer les ajustements à apporter aux programmes et à confirmer le bien-fondé et l'exactitude du ciblage en général.
86. Au titre de l'activité 1, le PAM prêtera assistance à plus de 165 000 réfugiés et membres des communautés d'accueil en milieu urbain où le principal obstacle à la sécurité alimentaire est de nature économique. Il est prévu à cet égard d'apporter chaque année à 8 000 réfugiées – femmes et filles – enceintes ou allaitantes, un appui qui prendra la forme de transferts de type monétaire de complément destinés à aider ces bénéficiaires et leurs nourrissons à atteindre les objectifs fixés sur le plan nutritionnel; elle permettra également de fournir chaque année à 7 500 personnes parmi les réfugiés – femmes et hommes – et les membres des communautés d'accueil une aide ciblée axée sur les moyens d'existence. Le ciblage de cette aide se fera dans le cadre de campagnes de sensibilisation des communautés, en collaboration avec des ONG, et donnera la priorité aux femmes et aux jeunes.
87. S'appuyant sur l'évaluation multidimensionnelle de la vulnérabilité économique réalisée par le HCR, le PAM fournira une assistance alimentaire générale aux réfugiés qui ont le plus de difficultés à se procurer un revenu: mineurs non accompagnés, personnes âgées, personnes handicapées, et ménages dirigés par une femme ou dont la proportion de personnes à charge est supérieure à 2,5. Une fois l'évaluation de la vulnérabilité des réfugiés pour 2023 achevée, le PAM en utilisera les constatations pour ajuster le ciblage comme de besoin. L'activité 1 prévoit également une réserve pour la fourniture d'une assistance à un maximum de 10 000 personnes en cas de crise imprévue.
88. S'agissant des effets directs 2 et 3 du PSP, le ciblage des bénéficiaires se fera selon l'approche utilisée par le Gouvernement dans le cadre de l'initiative *Haya Karima* et des filets de sécurité existants. Au titre de l'activité 2, le PAM mettra en œuvre au cours du PSP des activités de renforcement des compétences et de création de revenus au profit de 40 000 femmes et jeunes des communautés ciblées. Dans le cadre de l'activité 3, au vu des contextes locaux, des normes culturelles et des capacités existantes, 250 000 petits exploitants agricoles et acteurs du système alimentaire dans certains villages sélectionnés bénéficieront d'activités de renforcement des capacités, tandis que 3 000 Bédouins en situation d'insécurité alimentaire et leur famille (soit 15 000 bénéficiaires) recevront des transferts en échange de leur participation à des activités de création d'actifs gérées par le Gouvernement.
89. Au titre de l'activité 4, le PAM fournira des repas scolaires et des rations à emporter à 164 200 élèves, essentiellement des filles, et à leur famille (soit 821 000 personnes). En coordination avec les pouvoirs publics, le PAM ciblera les écoles communautaires des gouvernorats où les taux d'insécurité alimentaire et de pauvreté sont élevés. Le nombre de bénéficiaires diminuera progressivement à mesure que le Gouvernement sera capable d'intégrer davantage de bénéficiaires dans le programme national d'alimentation scolaire.
90. Dans le cadre de l'activité 5 (nutrition), le PAM fournira des transferts de type monétaire de complément à 90 000 femmes et filles enceintes ou allaitantes. Les bénéficiaires remplissant les conditions requises seront ciblées par le Gouvernement par l'intermédiaire des systèmes nationaux, en fonction de critères de vulnérabilité spécifiques convenus.

4.2 Transferts

91. Au vu de considérations relatives à l'accès au marché ainsi qu'à l'intérêt économique et au rapport coût-efficacité, la majeure partie des transferts effectués dans le cadre de l'activité 1 seront des transferts de type monétaire non assortis de conditions. La valeur du transfert, calculée sur la base d'un panier de dépenses minimum, doit permettre de fournir 2 100 kilocalories par jour. Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les participants aux activités d'appui aux moyens d'existence bénéficieront de transferts de type monétaire de complément assortis de conditions. La valeur et la durée des transferts liés aux moyens d'existence sont indexées sur les salaires mensuels nationaux, tandis que les transferts destinés aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes sont censés couvrir le coût supplémentaire d'une alimentation répondant à leurs besoins.
92. Les activités 2 et 3 auront recours à la modalité de renforcement des capacités pour dispenser aux femmes, aux hommes et aux jeunes des formations visant à améliorer leur capacité de création de revenus et d'adaptation au climat. L'activité 3 comprend des transferts de type monétaire assortis de conditions destinés aux ménages de Bédouins ciblés, la valeur des transferts étant établie en coordination avec le Gouvernement en fonction des taux de participation au marché du travail.
93. Dans le cadre de l'activité 4, des collations scolaires nutritives seront fournies aux filles et aux garçons qui fréquentent les écoles bénéficiant de l'aide du PAM. Ces élèves recevront en outre des bons-valeur mensuels assortis de conditions échangeables chez certains détaillants contre des rations qu'ils pourront consommer à la maison. La valeur du transfert constitue une incitation à fréquenter l'école et à ne pas abandonner les études, aide les ménages en situation d'insécurité alimentaire à satisfaire leurs besoins alimentaires et leur évite d'adopter des stratégies de survie préjudiciables. Les détaillants seront choisis en consultation avec les bénéficiaires pour garantir un accès facile et permettre aux femmes d'avoir davantage voix au chapitre dans les décisions concernant l'utilisation de l'assistance.
94. Au titre de l'activité 5, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes recevront des transferts de type monétaire mensuels assortis de conditions pour les aider à satisfaire leurs besoins alimentaires additionnels et ceux de leurs bébés. La valeur du transfert a été établie avec le Gouvernement et correspond à celle utilisée pour le programme national.
95. Le PAM continuera de surveiller les marchés et les prix des produits alimentaires, ce qui lui permettra d'ajuster comme il convient les assortiments alimentaires et la valeur des transferts de type monétaire pour compenser l'inflation des prix des produits alimentaires et préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires. Des consultations auront lieu régulièrement avec les bénéficiaires pour guider le choix des modalités de transfert et veiller à ce que les besoins et les priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons, y compris des personnes handicapées, soient pris en considération, de même que les questions de protection. Le PAM effectuera un suivi régulier et collaborera avec les bénéficiaires pour évaluer l'impact des différentes modalités d'assistance sur les dynamiques liées aux rapports femmes-hommes au sein des ménages.
96. Les transferts de type monétaire seront effectués par des prestataires locaux de services financiers sélectionnés selon une procédure de mise en concurrence et offrant un niveau de couverture élevé dans tout le pays. Dans la mesure du possible, le PAM aura recours au même mécanisme d'exécution et au même prestataire de services que le Gouvernement afin de faciliter à terme le transfert des responsabilités de l'assistance.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

97. En 2021, le PAM a procédé à une planification stratégique de ses effectifs et mené un processus détaillé d'adaptation structurelle pour déterminer ses besoins en ressources humaines et faciliter la transition d'un rôle d'exécutant à celui de catalyseur. La nouvelle structure des effectifs reflète les capacités stratégiques et opérationnelles nécessaires à la bonne mise en œuvre du PSP; elle conjugue une augmentation des effectifs dans les domaines de la résilience, de la problématique femmes-hommes, du suivi et de l'évaluation, et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, avec la mobilisation de compétences spécialisées externes en matière de changements climatiques, de protection sociale et de renforcement des capacités dans le but d'assurer une gestion efficace des programmes.
98. Dans le cadre de l'application de sa politique en matière de personnel, le PAM est déterminé à mettre l'accent sur la prise en charge et le bien-être de ses employés; à cet effet, il promeut un environnement de travail sain, exempt de harcèlement et de discrimination, assure le bien-être de son personnel grâce à un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris au moyen de politiques adaptées aux besoins des parents et des enfants, et garantit l'accessibilité aux personnes handicapées.

4.4 Partenariats

99. L'action du PAM s'inscrit dans le cadre de partenariats avec des acteurs du développement, des institutions financières internationales et des homologues nationaux et régionaux. Le PAM s'efforcera de forger d'autres partenariats avec la société civile et le secteur privé et exploitera les relations fructueuses qu'il entretient avec le Gouvernement pour élargir le périmètre des partenariats en vigueur afin de mieux intégrer les questions transversales, notamment la problématique femmes-hommes, et de dépasser les approches traditionnelles pour trouver des synergies et produire davantage d'impact.
100. Le PAM cherchera à établir de nouveaux partenariats avec des institutions universitaires, des ONG et des associations communautaires afin d'améliorer la production et l'analyse des données – qui constituent la clé de voûte des travaux de plaidoyer qu'il mène pour améliorer les programmes de protection sociale et les systèmes alimentaires à dimension nutritionnelle.
101. Le PAM s'efforcera de collaborer plus utilement avec d'autres entités des Nations Unies et avec le secteur privé, notamment dans les domaines liés à l'agro-industrie, à l'emploi des femmes et des jeunes, à l'enrichissement des aliments et aux filières alimentaires afin de promouvoir les activités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Pour faciliter le changement d'orientation stratégique de la gestion des fonctions administratives et des services communs, le PAM renforcera les partenariats existants pour faciliter la mise en œuvre du processus de réforme du système des Nations Unies pour le développement.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

102. Le PAM mettra en place un dispositif rigoureux de suivi et d'évaluation pour veiller à ce que le PSP concorde bien avec le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Toutes les activités bénéficieront d'un suivi régulier des processus, des produits et des effets directs, les résultats et les enseignements ainsi obtenus étant pris en compte dans chaque projet pour que les interventions du PAM continuent d'être pertinentes et que leur qualité s'améliore; elles se fonderont pour cela sur les observations fournies par les bénéficiaires et autres parties prenantes, notamment par le biais des mécanismes communautaires de remontée de l'information.

103. Enquêtes et analyses constitueront le fondement des activités de plaidoyer, notamment celles qui visent à aider le Gouvernement à comprendre et à traiter les vulnérabilités croisées. Le PAM veillera à ce que les outils et les méthodes de suivi ainsi que les systèmes d'évaluation tiennent compte des questions relatives à la problématique femmes-hommes, à la protection et à l'inclusion, et à ce que les données soient ventilées par sexe, par âge et par handicap. Une analyse ventilée permettra de s'assurer que la prise de décisions se fonde sur des données probantes et repose sur une étude détaillée et systématique des besoins respectifs des filles, des garçons, des femmes, des hommes et des personnes handicapées.
104. Le PAM aura recours à des évaluations qualitatives pour mesurer les progrès en matière de renforcement des capacités: il œuvrera de manière à étendre la couverture et à améliorer la qualité de ses processus et systèmes de suivi et d'évaluation, en collaboration avec des partenaires locaux, des homologues nationaux, des universités et d'autres entités des Nations Unies.
105. Un examen à mi-parcours du PSP sera effectué en 2025 et une évaluation décentralisée de l'effet direct 2 du PSP aura lieu en 2026. Le Bureau de l'évaluation du PAM fera réaliser une évaluation externe du PSP au début de 2027.

5.2 Gestion des risques

Risques financiers

106. La crise économique actuelle constitue le risque le plus important – la dévaluation de la livre égyptienne et l'inflation qui a suivi ayant provoqué une diminution du pouvoir d'achat des bénéficiaires des transferts de type monétaire. Le PAM continuera de surveiller les cours des produits alimentaires; dans le budget, il a stipulé la valeur des transferts en dollars des États-Unis, ce qui lui donnera la souplesse nécessaire pour ajuster comme il convient la valeur des transferts en livres égyptiennes, tout en préservant le pouvoir d'achat des bénéficiaires pour éviter que ceux-ci n'adoptent des stratégies de survie préjudiciables ou que la situation d'insécurité alimentaire dans laquelle ils se trouvent ne s'aggrave encore.

Risques stratégiques

107. Le manque de ressources constitue un risque pour le PSP. Le PAM renforcera ses partenariats avec le Gouvernement et fera campagne auprès des donateurs pour obtenir des contributions pluriannuelles souples. Pour diversifier ses sources de financement, le PAM envisagera des actions innovantes et conjointes pour mobiliser des ressources, y compris avec le secteur privé.

Risques opérationnels

108. La mise en œuvre du PSP repose sur un nombre limité de partenaires et de prestataires de services financiers qui pourraient ne pas avoir la capacité suffisante pour exécuter les programmes du PAM à l'échelle voulue, risquant ainsi de compromettre l'efficacité des activités. Le PAM procédera à des rapprochements de comptes fréquents pour reconstituer plus rapidement les liquidités et collaborera avec ses partenaires pour ajuster les conditions de paiement prévues dans les contrats. En 2023, le PAM étudiera la possibilité de travailler avec des partenaires et des prestataires supplémentaires, ce qui permettrait de renforcer le potentiel de transposition des programmes à plus grande échelle et la capacité opérationnelle tout en diversifiant et en réduisant les risques opérationnels et financiers.
109. Les risques relatifs à l'inégalité entre les femmes et les hommes et à la protection peuvent compromettre la capacité du PAM de respecter les engagements pris dans le cadre du PSP, notamment au vu de l'aggravation de l'instabilité économique. Les activités sont conçues pour répondre aux divers besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons de différents groupes d'âge et visent à assurer l'intégration de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes, sans laisser personne de côté.

Risques fiduciaires

110. Le PAM est peu enclin à prendre des risques concernant les questions fiduciaires, notamment celles qui ont trait à la santé, à la sûreté et à la sécurité de son personnel. Il a mis en place des systèmes de contrôle internes renforcés et des politiques comptables solides pour atténuer les risques de fraude et de corruption. Il organisera à l'intention de son personnel et des partenaires coopérants des formations et des cours de remise à niveau sur les règles du PAM en matière d'intégrité pour s'assurer qu'ils connaissent leurs obligations en ce qui concerne les principes humanitaires, la lutte contre la fraude et la corruption, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le recours au travail des enfants.

5.3 Garanties sociales et environnementales

111. Le PAM réduira le plus possible son impact sur l'environnement et mettra en œuvre à cet effet des démarches écologiquement viables prévoyant notamment de réduire son empreinte carbone au moyen de mesures liées aux voyages, à la gestion des déchets et aux achats responsables et, dans la mesure du possible, d'investir en priorité dans les sources d'énergie renouvelables. La place importante accordée aux transferts de type monétaire permettra de réduire les émissions de carbone liées aux distributions de vivres et le PAM s'efforcera de sensibiliser les partenaires et les bénéficiaires à la manière dont ils peuvent contribuer à ces efforts.

112. Pour que les bénéficiaires aient pleinement connaissance des prestations auxquelles ils ont droit et des circuits à leur disposition en matière de communication et de remontée d'informations, le PAM a mis en place plusieurs mécanismes communautaires de remontée de l'information et des dispositifs dont les données sont cryptées pour protéger l'identité des bénéficiaires et la confidentialité des informations; parmi ces dispositifs figurent les enquêtes trimestrielles de suivi des effets directs concernant la sécurité alimentaire, les campagnes d'information par textos, les médias sociaux et la ligne d'assistance téléphonique gratuite du PAM.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

113. L'effet direct 1 représente 59 pour cent du budget du portefeuille de pays tandis que l'effet direct 2 compte pour 20 pour cent et l'effet direct 3 pour 22 pour cent. Conformément à l'engagement du PAM en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes, plus de 23 pour cent du budget ont été affectés aux activités consacrées à ces questions.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)								
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	25 101 799	50 119 793	50 298 470	50 461 236	51 096 609	25 359 891	252 437 798
2	2	2 171 435	4 385 609	4 416 933	4 148 250	4 204 042	2 065 295	21 391 564
2	3	6 830 645	13 702 135	13 842 046	14 047 855	7 584 992	6 921 600	62 929 274
3	4	8 335 587	23 252 706	12 358 689	10 506 358	5 170 722	3 329 815	62 953 877
3	5	3 463 949	4 963 205	4 379 452	4 342 632	4 403 254	2 220 730	23 773 222
3	6	446 086	1 017 101	1 226 147	1 587 965	1 830 157	1 718 828	7 826 284
Total		46 349 502	97 440 549	86 521 737	85 094 296	74 289 775	41 616 159	431 312 019

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

114. Le PAM s'attachera à renforcer les partenariats existants pour obtenir des contributions de ses donateurs actuels tout en étudiant les possibilités de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds, notamment des institutions financières internationales, le secteur privé et des sources de financement pour le climat, en profitant de l'attention accrue portée aux questions climatiques et au renforcement de la résilience lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) organisée par l'Égypte et en tirant parti de la collaboration fructueuse avec le Fonds pour l'adaptation. Du fait de l'importance accrue qu'il accorde au renforcement des systèmes nationaux, le PAM dynamisera sa coopération avec le Gouvernement aux fins de l'établissement de stratégies de plaidoyer conjointes auprès des donateurs; il étudiera des possibilités de financement novatrices, mettra sur les compétences spécialisées communes et les expériences réussies en matière de conversion de créances pour favoriser le développement et envisagera d'établir d'autres partenariats public-privé. Le PAM étudiera également la possibilité de mobiliser des ressources et de réaliser des programmes conjointement avec d'autres entités des Nations Unies.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR L'ÉGYPTE (JUILLET 2023-JUIN 2028)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en Égypte, y compris les réfugiés, satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et disposent d'une autonomie renforcée tout au long de l'année

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Des financements sont disponibles.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de ménages n'ayant pas les moyens de se procurer l'alimentation nutritive la moins coûteuse qui soit

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir aux réfugiés et aux autres populations touchées par une crise une assistance alimentaire et un appui à la nutrition et aux moyens d'existence (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1. Les réfugiés ciblés et les autres populations touchées par une crise ont accès à une assistance de type monétaire et à un appui qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les réfugiés ciblés et les autres populations touchées par une crise ont accès à une assistance de type monétaire et à un appui qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les réfugiés ciblés et les communautés d'accueil en zone urbaine participent à des programmes de formation professionnelle et de renforcement des compétences pour avoir accès à des activités rémunératrices (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les réfugiés ciblés et les communautés d'accueil en zone urbaine participent à des programmes de formation professionnelle et de renforcement des compétences pour avoir accès à des activités rémunératrices (Catégorie de produit: D: Actifs créés. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les réfugiés ciblés et les communautés d'accueil en zone urbaine participent à des programmes de formation professionnelle et de renforcement des compétences pour avoir accès à des activités rémunératrices (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 4 de l'ODD: Système alimentaire durable

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les groupes ciblés en Égypte disposent de moyens d'existence et de systèmes alimentaires plus résilients, plus durables et mieux adaptés au climat

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

Des financements sont disponibles, tout comme des données sur les groupes vulnérables. Les systèmes et capacités des entités gouvernementales sont compatibles et se prêtent au travail mené de concert.

Indicateurs d'effet direct

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice de capacité d'investissement

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

2. Aider les femmes, les hommes et les jeunes des zones ciblées à disposer de moyens d'assurer leur subsistance, à accroître leurs revenus et à améliorer leur sécurité alimentaire (1.7: Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages)

3. Les groupes ciblés, notamment les femmes et les jeunes, bénéficient d'activités de renforcement des capacités, de services financiers et de moyens technologiques pour accéder plus facilement à des possibilités de subsistance et à une alimentation saine (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3. Fournir diverses formes de soutien aux petits exploitants agricoles, aux groupes ciblés et aux institutions ou partenaires concernés collaborant à des filières à dimension nutritionnelle et respectueuses de l'environnement (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

5. Les acteurs qui interviennent tout au long des filières alimentaires, notamment les institutions publiques locales, participent à des activités de renforcement des capacités pour améliorer les filières à dimension nutritionnelle des principales cultures (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

4. Les petits exploitants vulnérables et les communautés ciblées bénéficient de la création d'actifs, d'un renforcement de leurs compétences et d'autres formes de soutien pour améliorer leur productivité et renforcer leur résilience financière grâce à l'instauration de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes, et de la nutrition, à un appui à la gestion des risques et à la diversification des moyens d'existence (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les petits exploitants vulnérables et les communautés ciblées bénéficient de la création d'actifs, d'un renforcement de leurs compétences et d'autres formes de soutien pour améliorer leur productivité et renforcer leur résilience financière grâce à l'instauration de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes, et de la nutrition, à un appui à la gestion des risques et à la diversification des moyens d'existence (Catégorie de produit: D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les petits exploitants vulnérables et les communautés ciblées bénéficient de la création d'actifs, d'un renforcement de leurs compétences et d'autres formes de soutien pour améliorer leur productivité et renforcer leur résilience financière grâce à l'instauration de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes, et de la nutrition, à un appui à la gestion des risques et à la diversification des moyens d'existence (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les petits exploitants vulnérables et les communautés ciblées bénéficient de la création d'actifs, d'un renforcement de leurs compétences et d'autres formes de soutien pour améliorer leur productivité et renforcer leur résilience financière grâce à l'instauration de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes, et de la nutrition, à un appui à la gestion des risques et à la diversification des moyens d'existence (Catégorie de produit: F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4. Les petits exploitants vulnérables et les communautés ciblées bénéficient de la création d'actifs, d'un renforcement de leurs compétences et d'autres formes de soutien pour améliorer leur productivité et renforcer leur résilience financière grâce à l'instauration de pratiques agricoles climatiquement rationnelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes, et de la nutrition, à un appui à la gestion des risques et à la diversification des moyens d'existence (Catégorie de produit: G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, le Gouvernement égyptien dispose de capacités, de programmes et de systèmes améliorés permettant aux populations vulnérables de bénéficier d'un accès accru à des services de meilleure qualité en matière d'alimentation, de nutrition, de santé et d'éducation

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Des financements sont disponibles. Les entités gouvernementales sont disposées à agir.

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'obtention de diplôme

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Taux de poursuite des études (par niveau)

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation

Activités et produits

4. Apporter une assistance au programme national d'alimentation scolaire, notamment en réalisant des interventions globales axées sur le long terme en milieu scolaire et en fournissant une aide aux élèves, aux enseignants et aux ménages vulnérables sous forme de transferts (1.5: Programmes en milieu scolaire)

6. Le programme national d'alimentation scolaire est renforcé pour favoriser un accès équitable à une éducation de qualité, notamment grâce à l'apport d'une aide directe aux enfants et à leur famille dans les zones défavorisées (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

6. Le programme national d'alimentation scolaire est renforcé pour favoriser un accès équitable à une éducation de qualité, notamment grâce à l'apport d'une aide directe aux enfants et à leur famille dans les zones défavorisées (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

6. Le programme national d'alimentation scolaire est renforcé pour favoriser un accès équitable à une éducation de qualité, notamment grâce à l'apport d'une aide directe aux enfants et à leur famille dans les zones défavorisées (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

6. Le programme national d'alimentation scolaire est renforcé pour favoriser un accès équitable à une éducation de qualité, notamment grâce à l'apport d'une aide directe aux enfants et à leur famille dans les zones défavorisées (Catégorie de produit: N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

5. Fournir une assistance technique et un appui au système égyptien de protection sociale à dimension nutritionnelle, en particulier pour les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 2 ans, au moyen notamment d'une assistance directe et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

7. Les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour intégrer et intensifier les interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, notamment par à la faveur d'une assistance directe aux groupes vulnérables, d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, et de systèmes nationaux renforcés (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

7. Les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour intégrer et intensifier les interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, notamment par à la faveur d'une assistance directe aux groupes vulnérables, d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, et de systèmes nationaux renforcés (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

7. Les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour intégrer et intensifier les interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, notamment par à la faveur d'une assistance directe aux groupes vulnérables, d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, et de systèmes nationaux renforcés (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

6. Mettre à la disposition du Gouvernement un savoir-faire technique, des solutions novatrices et des mesures ciblées de renforcement des capacités pour ce qui est des interventions axées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et contribuer à développer les possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

8. Les programmes et systèmes nationaux visant à lutter contre la pauvreté et à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont améliorés grâce à des investissements dans la production de données probantes, au renforcement des compétences, à la numérisation et à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	Filles	31 800	31 800	29 680	29 680	29 680	29 680	32 153
		Garçons	24 270	24 270	22 651	22 651	22 651	22 651	24 540
		Femmes	37 338	52 255	49 370	49 370	49 370	47 683	66 236
		Hommes	50 568	39 025	36 649	36 649	36 649	34 962	52 921
		Total	143 975	147 350	138 350	138 350	138 350	134 975	175 850
2	2	Filles	-	-	-	-	-	-	-
		Garçons	-	-	-	-	-	-	-
		Femmes	3 500	7 000	7 000	7 000	7 000	3 500	35 000
		Hommes	500	1 000	1 000	1 000	1 000	500	5 000
		Total	4 000	8 000	8 000	8 000	8 000	4 000	40 000
	3	Filles	289	579	579	579	579	289	2 894
		Garçons	312	621	621	621	621	312	3 108
		Femmes	11 686	23 373	23 373	23 373	23 373	11 686	116 864
		Hommes	14 213	28 427	28 427	28 427	28 427	14 213	142 134
		Total	26 500	53 000	53 000	53 000	53 000	26 500	265 000
3	4	Filles	115 800	115 800	48 250	48 250	19 300	19 300	158 453
		Garçons	124 200	124 200	51 750	51 750	20 700	20 700	169 947
		Femmes	174 600	174 600	72 750	72 750	29 100	29 100	238 911
		Hommes	185 400	185 400	77 250	77 250	30 900	30 900	253 689
		Total	600 000	600 000	250 000	250 000	100 000	100 000	821 000
	5	Filles	-	-	-	-	-	-	-
		Garçons	-	-	-	-	-	-	-
		Femmes	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	90 000
		Hommes	-	-	-	-	-	-	-
		Total	30 000	90 000					
Total (hors chevauchement)			804 475	838 350	479 350	479 350	329 350	295 475	1 391 850

ANNEXE III

RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ								
	Effet direct 1 du PSP				Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP		
	Activité 1				Activité 3	Activité 4		Activité 5
Type de bénéficiaires	Réfugiés et membres des communautés d'accueil participant aux activités d'appui aux moyens d'existence	Réfugiés (assistance alimentaire générale)	Population touchée par une crise (réserve)	Réfugiées - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Bédouins participant aux activités de création et de remise en état des actifs	Élèves	Familles d'élèves	Filles et femmes enceintes ou allaitantes
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Bons-valeur	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Barres à base de dattes						80		
Total kcal/jour						344		
% de kcal d'origine protéique						7,4		
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	4	0,83	0,83	0,83	0,08	-	0,08	0,21
Nombre de jours d'alimentation par an	180	1 800	450	1 800	1 800	1 350	880	1 800

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	-	-
Légumes secs	-	-
Huile et matières grasses	-	-
Aliments composés et mélanges	4 189	11 864 606
Autres	-	-
Total (produits alimentaires)	4 189	11 864 606
Transferts de type monétaire	-	248 221 240
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	4 189	260 085 846

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)				
	Cible 1 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 4 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transferts	215 685 358	71 427 681	81 178 264	368 291 303
Mise en œuvre	9 788 264	3 954 164	3 444 808	17 187 236
Coûts d'appui directs ajustés	11 557 174	3 792 651	4 159 447	19 509 273
Total partiel	237 030 797	79 174 496	88 782 519	404 987 812
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	15 407 002	5 146 342	5 770 864	26 324 208
Total	252 437 798	84 320 838	94 553 383	431 312 019

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance